

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 10

Présents : 7

Votants : 8

DELIBERATION N°DCM20221102_11

OBJET : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE CONSULTATIF D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil vingt-deux et le deux novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montpensier dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur David DESPAX, Maire.

Date de la convocation : 20/10/2022

PRESENTS : M. David DESPAX, maire ; M. Saïd MOURTADA, premier adjoint ; Mme Amandine LOPEZ, deuxième adjointe ; M. Corentin AYGLON, troisième adjoint ; Mmes Sophie VANNEREAU et Bernadette FRANCES, Conseillères municipales ; M. Jean-Luc TIXIER, Conseiller municipal.

ABSENTS EXCUSES : Mme Claudine HUGUET, Conseillère municipale qui a donné procuration à M. Jean-Luc TIXIER, Conseiller municipal ; Mrs Damien PETIT et Florian CHANET, Conseillers municipaux.

Mme Amandine LOPEZ a été élue secrétaire de séance.

Monsieur Saïd MOURTADA, premier adjoint et vice-président du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) expose à l'assemblée que par délibération du 9 juillet 2020, un comité consultatif d'action sociale avait été créé, composé aujourd'hui de sept membres, suite à la démission de Monsieur Joseph FIAFIALOTO du Conseil municipal. Ce comité a pour objectif de constituer une réserve de compétences mobilisables pour mettre en œuvre les décisions du C.C.A.S.

M. S. MOURTADA propose d'intégrer à ce comité une nouvelle personne qui souhaite s'impliquer dans les actions sociales, Madame Lucette MONDIERE, habitante de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime :

✧ décide de modifier la composition du comité consultatif d'action sociale qui sera désormais composé des personnes suivantes :

- Président : Monsieur Saïd MOURTADA, premier adjoint
- Madame Bernadette FRANCES, conseillère municipale
- Madame Claudine HUGUET, conseillère municipale
- Madame Emilie THIVAT, personne de la société civile
- Madame Nadine SCATTOLINI, personne de la société civile
- Monsieur Fabien DAFOUR, personne de la société civile
- Monsieur Jean LEBOURG, personne de la société civile
- Madame Lucette MONDIERE, personne de la société civile

✧ dit que la composition de ce comité consultatif d'action sociale peut évoluer en cours de mandat.

Au registre sont les signatures.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 10 novembre 2022

SIGNE ELECTRONIQUEMENT PAR LE MAIRE

David DESPAX

